

20

20

20

2025

RAPPORT

du Comité
de mission

3^e édition

25

25

25

KEOLIS
BORDEAUX MÉTROPOLE
MOBILITÉS

MOTS DES CO-PRÉSIDENTS

Le comité de mission de Keolis Bordeaux Métropole Mobilités (KB2M) publie son troisième rapport relatif à son activité en 2025 ; ce dernier retrace les progrès accomplis depuis que l'entreprise est devenue société à mission, au 1^{er} janvier 2023, selon le code de commerce.



ANNE-LAURE CUQ
Directrice Bordeaux
Mécènes Solidaires



ALAIN DUPUY
Directeur de Programme Scientifique
« Gestion des eaux souterraines »
BRGM

Comme le prévoit la loi, et conformément aux modalités concertées entre les membres du comité et la direction de KB2M, il nous revient de résumer et partager notre avis, argumenté et détaillé, dans ce rapport, sur les engagements de l'entreprise en matière de développement durable, leur mise en œuvre et leur performance.

Présent à Bordeaux depuis 2009, KB2M assure au quotidien l'exploitation du réseau des Transports de Bordeaux Métropole (TBM). L'expertise opérationnelle et industrielle qu'offre KB2M est l'ADN de l'entreprise. Guidé par sa raison d'être et une vision « Pour nos voyageurs, cultivons l'excellence », l'entreprise réalise sa mission en s'appuyant sur une déclinaison opérationnelle de ses objectifs statutaires.

En ce qui concerne les trajectoires et objectifs liés à la mission, les indicateurs de performance proposés par le comité en matière environnementale, sociale, et sociétale, nous constatons que nos propositions d'évolution ont été prises en compte par l'entreprise et ont par ailleurs toujours répondu à une logique d'amélioration continue et donc de recherche de performance RSE.

En ce qui concerne l'exécution de la mission, les indicateurs montrent des résultats conformes aux objectifs pour la majorité d'entre eux. Il convient de noter que cette appréciation s'appuie sur des chiffres n'ayant pas été

audités en 2024 conformément à ce que prévoit la réglementation, en l'occurrence une 2^e vérification dans les 24 mois après la 1^{ère}, sachant que le comité de mission produit un rapport annuellement.

Les remarques qui suivent apportent des précisions sur les performances de KB2M en sa qualité de société à mission et détaille le travail mené par le comité tout au long de l'année 2025. Le comité apprécie favorablement les efforts de KB2M à intégrer plus étroitement le volet développement durable et sa déclinaison opérationnelle dans l'organisation, ce qui devrait permettre de renforcer à terme l'impact des missions, comme nous l'avons recommandé dans notre rapport 2024.

Nous souhaitons de nouveau assurer l'ensemble des parties prenantes de KB2M de la détermination du comité de mission à veiller à l'engagement indéfectible, réalisable mais ambitieux de KB2M en matière de développement durable.

Nous remercions également nos collègues au sein de ce comité ainsi que les collaborateurs de KB2M, pour leur travail et leur contribution à des échanges constructifs et propres à allier déclinaison opérationnelle de la mission et performance collective.

**Les deux co-présidents
du comité de mission**

S
O
M
M
A
I
R
E

1
PAGE 5

ÊTRE SOCIÉTÉ À MISSION : UN ENGAGEMENT FORT ENVERS LE TERRITOIRE

2
PAGE 7

LE COMITÉ DE MISSION UN ORGANE INDÉPENDANT, FORCE DE PROPOSITION

3
PAGE 9

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE MISSION EN 2025

4
PAGE 11

LA FEUILLE DE MISSION 2025 : OBJECTIFS ET RÉALISATION

5
PAGE 22

BILAN DE L'EXÉCUTION DE LA MISSION 2025

6
PAGE 22

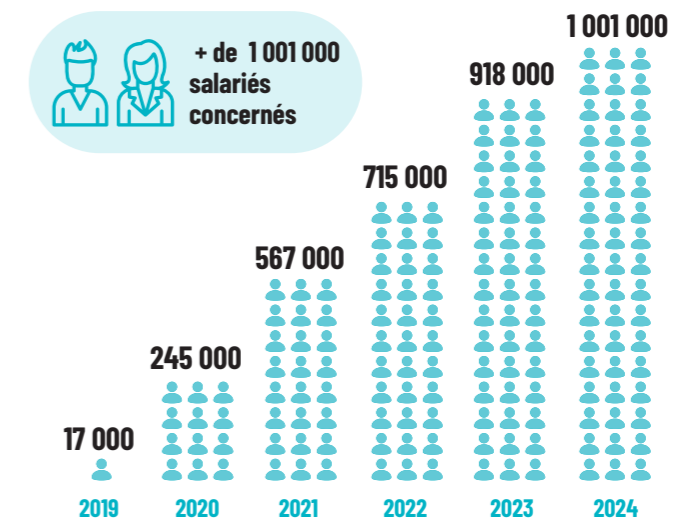
LE BILAN DU COMITÉ DE MISSION EN QUELQUES MOTS & PERSPECTIVES 2026

1

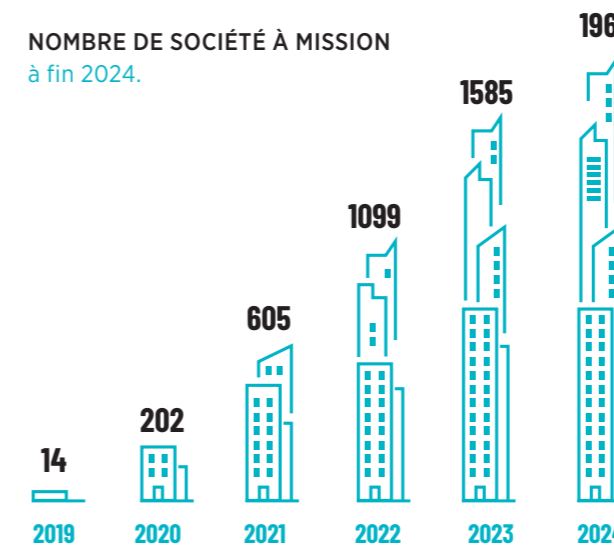
ÊTRE SOCIÉTÉ À MISSION : UN ENGAGEMENT FORT ENVERS LE TERRITOIRE

Une société à mission est une entreprise dont la finalité concilie recherche de performance économique et contribution à l'intérêt général. Il s'agit d'un cadre juridique introduit par la loi PACTE en 2019. KB2M a adopté la qualité de société à mission et rédigé ses statuts en ce sens en janvier 2023.

NOMBRE DE SALARIÉS en 2024 travaillant dans une société à mission ou dans un groupe dont la maison-mère est société à mission.



NOMBRE DE SOCIÉTÉ À MISSION à fin 2024.



2 422
Sociétés référencées au 02/02/2026

BSERVATOIRE
des SOCIÉTÉS À MISSION



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Après avoir défini sa raison d'être en 2021, « Keolis Bordeaux Métropole Mobilités imagine et déploie des mobilités sûres et durables au service du territoire métropolitain pour une meilleure qualité de vie de tous et de chacun », l'entreprise a fixé plusieurs objectifs sociaux et environnementaux précis et contrôlables, inscrits dans ses statuts, qu'elle doit poursuivre dans le cadre de sa mission.

4 OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX ALIGNÉS SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DE L'ONU

KB2M promeut un modèle d'entreprise dont la performance est fondée sur une attention portée à toutes ses parties prenantes. Elle se donne pour mission de poursuivre 4 objectifs sociaux et environnementaux.

	PLANÈTE	PERSONNELS	PASSAGERS	PARTENAIRES
Objectifs statutaires	Agir de façon responsable pour la planète	Accompagner le développement des collaborateurs	Offrir la liberté de mouvement de tous et chacun	Nouer des partenariats qui profitent à tous sur le territoire
Objectifs opérationnels	Préservation de la ressource en eau Réduction des gaz à effet de serre Biodiversité : contribution à la végétalisation du territoire	Favoriser l'inclusion sociale S'engager pour la prévention des risques et la santé au travail Agir pour l'engagement des collaborateurs Agir en faveur de l'insertion	Agir pour la mobilité des publics fragiles Agir pour la sécurité des femmes dans les transports Disponibilité des parcs relais (P+R)	S'engager auprès de fournisseurs responsables Soutenir un approvisionnement responsable Agir en faveur de l'insertion sociale

2

LE COMITÉ DE MISSION : UN ORGANE INDÉPENDANT, FORCE DE PROPOSITION



« Le comité de mission complète la gouvernance de KB2M ; son rôle consiste à assurer le suivi de la réalisation de nos engagements statutaires vis à vis de la société tout entière, engagements traduits en objectifs opérationnels par le comité de mission. Il propose des indicateurs de performance pertinents pour le suivi de ces engagements. »

LE RÔLE DU COMITÉ DE MISSION

Le comité de mission veille à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux adoptés par KB2M en sa qualité de Société à Mission. À ce titre, il questionne, « challenge » librement la direction générale de l'entreprise et enrichit de ses suggestions la réflexion des dirigeants.

Il s'engage à :

- > Évaluer l'efficacité des actions menées par KB2M dans le cadre de la feuille de route définie par l'entreprise pour accomplir sa mission ;
- > Examiner la pertinence des actions et des indicateurs de performance de cette feuille de route, notamment au regard des impacts sur les différentes parties prenantes et des changements opérés dans l'écosystème de l'entreprise ;
- > Présenter un rapport annuel sur son suivi des actions menées par l'entreprise pour réaliser ses objectifs sociaux et environnementaux et joint au rapport de gestion soumis à l'Assemblée générale des actionnaires appelée à valider les états financiers de KB2M.

Le comité de mission peut également être amené à partager de bonnes pratiques et proposer des actions complémentaires susceptibles d'être mises en œuvre par KB2M. Il peut également formuler des commentaires ou suggestions sur les indicateurs de performance.

Le comité de mission s'assure aussi que l'organisme tiers indépendant remplit ses obligations : ce dernier informe le comité de mission de l'accomplissement de sa mission, des conclusions de ses travaux ainsi que de sa méthode d'évaluation pour vérifier les objectifs réalisés.

En 2025, les échanges avec la direction de KB2M ont permis de questionner l'entreprise quant à sa manière de fixer ses objectifs en lien avec ses enjeux prioritaires, et de les déployer de façon opérationnelle.

En reconnaissant que les solutions n'existent pas toujours et peuvent être à explorer, le comité a instauré un dialogue constructif et exigeant et joué son rôle, en s'attachant à faire progresser l'entreprise dans sa réflexion.

LA COMPOSITION DU COMITÉ DE MISSION

Ce comité de mission, est composé originellement de 9 membres dont une salariée de KB2M.

L'année 2025 a vu le départ d'un de nos membres en la personne de Alain Besançon, anciennement coordinateur du pôle territoire durable et mobilité de l'ADEME. Un nouveau membre devrait intégrer le comité en 2026.

À ce jour, le comité de mission comprend des experts indépendants, forts d'expériences diverses et reconnus dans les domaines du développement durable, de la gouvernance, de l'environnement, de la santé et des questions sociales.



ANNE-LAURE CUQ
BORDEAUX MÉCÈNES SOLIDAIRES



BÉATRICE DE FRANÇOIS
BORDEAUX MÉTROPOLE



ALAIN DUPUY
BRGM



ALAIN GROSS
CITIZ



MOHAMED MOSBAH
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX



AGNÈS PASSAULT
AQUITEM



SOPHIE CHENEAU
REGIE DE L'EAU BORDEAUX MÉTROPOLE



CAROLINE COURAULT
KEOLIS BORDEAUX MÉTROPOLE MOBILITÉS



3

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE MISSION EN 2025

Fort de trois années d'exercice, le comité a densifié sa démarche. Pour servir au mieux la mise en œuvre de la mission, il a affirmé son approche interactive et constructive.

Au-delà de la feuille de route formalisée par la direction générale de KB2M, il a questionné l'action de l'entreprise d'une façon globale, afin de révéler des opportunités et des freins impactant d'une manière ou d'une autre la feuille de route en lien avec l'exercice de la mission.

KB2M a renforcé sa gouvernance en tant que société à mission. En tant qu'entreprise exemplaire selon le référentiel de l'Afnor « Engagé RSE », KB2M a étudié des actions d'amélioration continue tant au niveau gouvernance et pilotage qu'au niveau opérationnel, en s'appuyant sur l'expertise de consultants et de collaborateurs. Consciente d'être pionnière en la matière dans le secteur de transport de voyageurs en milieu urbain, l'entreprise tient à partager les bonnes pratiques, et à se montrer innovante afin de devancer les exigences et appliquer de futures attentes réglementaires et sociétales.

Tout au long de l'année 2023 puis 2024, le comité de mission a accompagné KB2M dans la définition des indicateurs de performance de court terme. Ses membres ont ensuite examiné le premier projet d'objectifs 2025 d'une manière ouverte et collaborative avec les experts et la direction notamment lors de l'atelier « vision réseau 2050 » animé par l'organisme Carbone 4 organisé en novembre 2024.

En 2025, KB2M a poursuivi son action en fixant des indicateurs de performance quantifiables et mesurables définissant des trajectoires annuelles, garantes d'une progression continue.

Le comité de mission a soutenu ce processus en organisant une réunion en avril pour poursuivre la réflexion sur la fixation des cibles 2025. Les membres ont ainsi approfondi plusieurs sujets dont les indicateurs de performance assortis aux quatre objectifs opérationnels relatifs à la biodiversité, la gestion des risques et santé sécurité au travail, la sécurité des femmes dans les transports, et l'inclusion et l'insertion sociale.

La mission définie par le comité de mission en 2025 compte 14 objectifs opérationnels concernant l'environnement, la sécurité, l'inclusion et l'insertion sociale, la mobilité pour tous et l'approvisionnement responsable. Ces objectifs quantifiables visent un impact positif en lien avec les enjeux matériels ou importants de KB2M, en tant que société à mission. Ils serviront de point de référence au comité de mission et à l'organisme tiers indépendant pour évaluer les avancées et les réussites de KB2M dans l'accomplissement de sa mission.

Un indicateur mesure la performance de l'objectif opérationnel associé, nécessitant la définition d'une feuille de route au travers d'actions à mener et ressources à mobiliser.

KB2M et nous-mêmes sommes d'accord en ce qui concerne ces 14 objectifs opérationnels ainsi que les 17 indicateurs de performance, dont certains ont été très légèrement adaptés sans en modifier le niveau d'ambition.





En 2024, La réglementation en matière de reporting extra-financier a évolué, remplaçant la « Non-Financial Reporting Directive (NFRD) » par la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), directive proposée par la Commission européenne avec pour objectif d'assurer une accessibilité aux informations sur la durabilité des entreprises.

Cette directive introduit le concept de double matérialité :

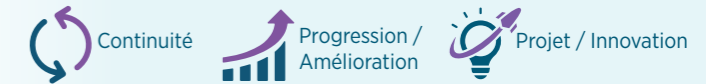
- > La matérialité d'impact ou comment les actions et les opérations d'une entreprise affectent l'environnement et la société ;
- > La matérialité financière ou comment les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance affectent les performances financières et la valeur de l'entreprise.

Non concerné par cette réglementation en tant que filiale du groupe Keolis, société consolidante de la SNCF, KB2M a fait le choix en 2025 d'identifier et de hiérarchiser ses enjeux ESG les plus critiques à la fois du point de vue financier et du point de vue sociétal et environnemental.

4

LA FEUILLE DE MISSION 2025 : OBJECTIFS ET RÉALISATION

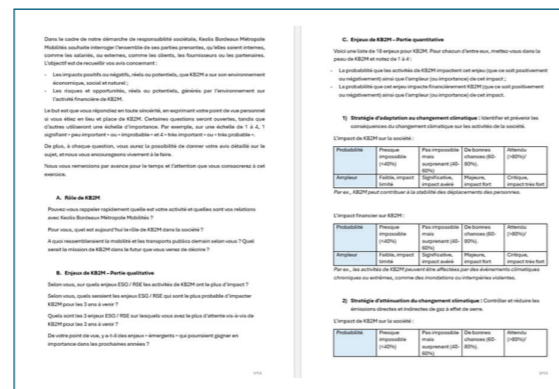
Mission 2025 pour agir de façon responsable pour la planète



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OBJECTIF COURT TERME
Préservation de la ressource en eau	<p>KPI : % de réduction de la consommation d'eau d'arrosage de la plateforme tramway</p> <p>Objectif : - 40% par rapport à 2022</p>	
Réduction des gaz à effet de serre	<p>KPI : Empreinte carbone bus et tram en propre au 100km : kgCO2e/100km</p> <p>Objectif : 38 kgCO2e/100km</p>	
Biodiversité : contribution à la végétalisation du territoire	<p>KPI : Taux de remplacement</p> <p>Objectif : Suivi - plan de comparaison</p>	

Avec une volonté de transparence, de confiance et d'adhésion autour de sa démarche RSE, KB2M nous a interrogés en tant que partie prenante externe pertinente, au cours d'un atelier « matérialité RSE », afin de recueillir nos attentes, notre perception et nos priorités, et mesurer ainsi sa performance sur ses enjeux RSE. Ainsi le résultat de notre échange a permis à KB2M de re-coter l'IRO relatif à la gouvernance « relations contractuelles avec les fournisseurs ».

Le prochain audit de l'organisme tiers indépendant sera publié en 2026. Il évaluera les résultats de KB2M au regard de ses objectifs 2025. Le Comité de Mission reste à la disposition de l'organisme tiers indépendant à titre consultatif.



Objectif : préservation de la ressource en eau.

Un déploiement de nouvelles actions.

Dès janvier 2023, KB2M a mis en œuvre un plan d'actions en vue d'économiser la ressource en eau utilisée par les différents équipements (ex : lavage rames et bus) et sur les espaces verts que l'entreprise a en gestion.

Conformément à sa mission de préserver la ressource en eau, KB2M a axé, en 2025, ses actions sur le déploiement progressif de nouvelles armoires de supervision et le lancement d'un projet d'innovation Eco-arrosage. La mise à niveau des équipements a permis une nouvelle fois de dépasser l'objectif de réduction de -40% avec une économie de 48,86% par rapport à 2022. Le pilotage de l'arrosage est désormais assuré à distance, facilitant l'ajustement aux conditions climatiques, notamment via la connexion à 25 capteurs d'humidité intégrés dans l'algorithme de quantité d'eau nécessaire et 4 stations pluviométriques permettant de ne pas arroser les jours de pluie et d'informer le système sur les cumuls d'eau. Les surfaces engazonnées contribuent par ailleurs à la réduction des îlots de chaleur.

Via le Lab TBMOUV', le projet Eco arrosage consistant en la recherche d'alternatives à l'usage de l'eau potable sur la plate-forme tramways, a été lancé au

cours du 1^{er} semestre de l'année 2025. A l'issue de la première phase consistant en la collecte des données d'entrée, trois sites où les alternatives à l'usage de l'eau potable semble les plus intéressantes ont été sélectionnés afin de poursuivre l'étude de faisabilité sur la mise en œuvre.

À la suite de nos échanges, l'entreprise a maintenu son objectif 2024, le but étant de mesurer sur une période de 3 ans [2022-2025] la pertinence et l'efficacité des actions déployées.

Conformément aux enjeux de la Métropole Bordelaise, qui ambitionne d'économiser la ressource en eau et de trouver des alternatives sur les zones surexploitées, KB2M intègre ces objectifs dans son plan d'action « Eau ».

Les partenaires identifiés dans le cadre du comité de mission soutiennent la recherche de solutions techniques visant à limiter les consommations d'eau. Les pistes explorées incluent l'ajustement des pressions d'arrosage pour réduire les casses et les fuites, le développement de la télérelève pour la détection précoce des anomalies, ainsi que différents leviers d'optimisation des usages.

Objectif :
réduction des gaz à effet de serre.

Une stabilisation des consommations de GNV et gasoil au 100 kms.

Fortement engagé en faveur d'une transition énergétique, KB2M poursuit le déploiement d'actions fortes dans le double objectif de maîtriser les consommations énergétiques nécessaires à l'exploitation de ses activités et d'agir durablement sur les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif de 42 kg CO₂e/100 km a été atteint l'année dernière. Pour 2025, la cible de 38 kg CO₂e/100 kms n'a pas été atteinte en raison de causes externes, à savoir, le retard de livraison des bus électriques qui impacte le mix énergétique (l'électricité verte étant moins émissive). A ceci s'ajoute également les travaux d'été du Pont de Pierre qui ont engendré un report sous évalué des kilomètres du tramway vers le bus, report déterminant dans le calcul des hypothèses. Néanmoins, les indicateurs de performance énergétique pour les bus gasoil et GNV et tramways, construits sur un modèle prédictif prenant en compte les performances individuelles d'éco-conduite et l'impact des températures sur les systèmes de climatisation et chauffage, montrent une atteinte des

objectifs en matière de consommation d'énergie. Le passage à 100 % de bio GNV pour la flotte de bus GNV place désormais l'énergie traction au deuxième poste d'émissions derrière les achats. KB2M a réalisé le bilan carbone du numérique afin d'en quantifier l'impact sur le bilan carbone global. L'analyse a été menée sur le stockage et le transfert des données ainsi que la fabrication et l'utilisation des terminaux. Ce travail a permis de conclure que les émissions de KB2M liées au numérique représentent moins de 2% de son empreinte carbone et que 96% de ces émissions proviennent du stockage de données chez des fournisseurs et diverses prestations de services. Les résultats du travail de réflexion collective intitulé « vision du réseau 2050 » que nous avons réalisé en fin d'année 2024, ont été intégrés à la démarche de vision globale long terme du réseau. La démarche ACT Pas-à-Pas a été ainsi finalisée et a permis d'initier une trajectoire de décarbonation structurée en cohérence avec le plan d'action de décarbonation à horizon 2030.



Objectif :
contribution à la végétalisation du territoire.

Suivi d'un taux de remplacement des végétaux dans le cadre d'un plan de transition écologique.

L'entretien des différents espaces extérieurs du dépôt de maintenance et remisage tramways du site de la Jallère, est confié depuis deux ans à l'une des entreprises adaptées du groupement « Hotravail » dont la majorité des salariés sont reconnus travailleurs handicapés. KB2M travaille de concert avec les jardiniers, depuis quelques années, pour mettre en place une gestion écologique des sites, bien que les contraintes d'exploitation et de sécurité soient très importantes. Le site de la Jallère a obtenu le label EcoJardin en 2025, témoignant de la qualité de sa gestion écologique.

“Plantons 1 million d'arbres” est un objectif de plantation d'un million d'arbres sur le territoire bordelais en 10 ans. Pour y parvenir, tous les acteurs du territoire participent à cette ambition : collectivités, entreprises publiques et privées, fondations, particuliers...C'est pourquoi nous nous sommes intéressés dans un premier temps au nombre d'arbustes plantés par KB2M sur les dépôts et les parcs relais que l'entreprise exploite, puis, depuis 2024, avons proposé le suivi du taux de remplacement de ces végétaux. Le taux de remplacement des arbres et arbustes plantés ainsi que le déploiement de la gestion écologique des espaces verts sont ainsi pilotés par KB2M. Le résultat 2025 du taux de remplacement n'est pas à la hauteur des attentes du fait de la pollution des sols et d'une problématique liée à la prestation de l'entreprise extérieure.

Mission 2025 pour accompagner le développement des collaborateurs



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE ET OBJECTIFS	OBJECTIF COURT TERME
Favoriser l'inclusion sociale	KPI : Taux d'emploi des personnes en situation de handicap (emplois direct) Objectif : 6 %	
S'engager pour la prévention des risques et la santé au travail	KPIs : Taux de fréquence des accidents de travail Objectif : Tf<44	
	Taux de fréquence des accidents de travail pour agression	
Agir pour l'engagement des collaborateurs	KPI : Indice d'engagement Objectif : 7,5/10	
Agir en faveur de l'insertion	KPIs : Nombre de contrats en alternance Objectif : 60 contrats en alternance	
	Nombre d'embauches consécutives à contrats en alternance	

Objectif :
Favoriser l'inclusion sociale.

Une approche de nouveaux modes de recrutements.

Parmi les temps forts de l'année, la journée job dating « TBM recrute à Gradignan », organisée le 27 mars 2025 avec le service emploi de la ville de Gradignan, a permis à plus de 170 candidats de rencontrer les équipes RH et métiers conduite/maintenance de KB2M. D'autres job dating et forum emploi ont également été organisés en partenariat avec France Travail, notamment dans le cadre des dispositifs « Nos Quartiers recrutent » et « Stade vers l'Emploi », renforçant l'attractivité des métiers de la conduite et le recrutement local. La philosophie de KB2M est d'assurer l'égalité de traitement entre toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, dans l'emploi, le recrutement, la sélection et les promotions. Keolis lutte également contre toutes les discriminations et s'attache à créer un environnement de travail où chacun est traité avec dignité et respect.

L'entreprise s'engage ainsi à faciliter l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap : amélioration des conditions de travail, maintien des relations avec le service médical et social ainsi que les organismes dédiés aux travailleurs handicapés, et sensibilisation des personnels avec le déploiement en 2025 d'un module de deux heures intitulé « accessibilité pour tous » reprenant les différents handicaps et de manière plus générale, les freins à la mobilité. Son partenariat avec Cap emploi 33 permet un accompagnement dans ses problématiques de recrutement et de maintien dans l'emploi. Nous avons pu constater ces trois dernières années une évolution du nombre de salariés qui bénéficient d'une reconnaissance en travailleurs handicapés, au sein des effectifs de KB2M.



Objectif :
S'engager pour la prévention des risques et la santé au travail.

Des actions propres à développer le leadership sécurité.

L'obtention de la certification ISO 45 001 en 2024, a marqué une étape majeure dans la démarche sécurité de l'entreprise. Cette certification reconnaît les efforts de KB2M pour maintenir des processus performants dans sa gestion de la santé et sécurité au travail, et témoigne de son engagement continu à améliorer les conditions de travail pour tous les collaborateurs dans l'entreprise. Le développement de la culture sécurité figure parmi les priorités stratégiques.

Nous avons pu observer que les indicateurs de moyens sont favorables, mais les indicateurs de résultats restent insuffisants. Ces indicateurs ont été suivis tout au long de l'année ce qui a permis d'en suivre la tendance et mettre en oeuvre dès le début d'année 2025 un plan d'actions d'amélioration : des diagnostics complétés par un benchmark auprès de filiales performantes, ont permis d'identifier des faiblesses et de mettre en place des actions

Depuis plusieurs années, via des enquêtes internes, les collaborateurs de KB2M peuvent s'exprimer sur leur perception du fonctionnement de l'entreprise, leurs attentes, leur bien-être au travail et leur motivation.

L'analyse des résultats permet de définir avec justesse l'orientation des politiques internes, en vue d'une amélioration continue des conditions de travail des collaborateurs et ainsi engager un réel changement au sein de l'organisation.

Le baromètre d'engagement, questionnaire commun à l'ensemble du groupe Keolis, permet de recueillir la perception des salariés autour de l'engagement et du sentiment d'appartenance. Les thématiques abordées telles que la marque employeur, l'engagement, la qualité de vie au travail, la connaissance du projet d'entreprise et le leadership, questionnent l'engagement des salariés au travail et mesurent tous les aspects qui concourent à leur bien-

correctives. Une approche de coaching a été déployée pour aider les équipes à identifier les biais comportementaux dans la prise en compte des enjeux SST.

Depuis 2024, une formation leadership sécurité est déployée pour l'ensemble des managers et des outils d'animation ont été créés pour aider les directions à déployer les bonnes pratiques SST sur le terrain. La gouvernance SST a été renforcée via un comité interne et des ressources supplémentaires allouées dans les directions opérationnelles. Les risques liés aux agressions restent un enjeu majeur en particulier pour les métiers en relation avec le public, nous avons souhaité en suivre un indicateur de résultat pour mesurer l'impact des actions de prévention en cours de développement. Des actions sont d'ores et déjà engagées comme la rédaction de prescrits à l'attention des conducteurs, et la révision de la formation de ces derniers à la gestion des conflits.

être. Les réponses de l'enquête représentent ainsi une sorte de photographie de la vie sociale de KB2M, et permettent ensuite de proposer des solutions pour maintenir ce qui fonctionne et améliorer ce qui peut l'être sur des sujets diverses comme le management, l'environnement de travail, la motivation ou encore la communication interne.

Au sein du comité de mission, nous avons partagé le constat d'une évolution positive du taux de participation de 18 % en 2024 à 22% en 2025, ce qui reste néanmoins faible. L'indice d'engagement défini selon quatre questions reste stable et représentatif majoritairement d'une population d'encadrants et de maitrises de fonctions supports. Le baromètre d'engagement étant réalisé 100% en ligne, la généralisation d'une adresse électronique pour tous les salariés devrait contribuer à améliorer ces résultats.

Objectif :
Agir en faveur de l'insertion.

Une performance favorisée par une politique de diversité, d'inclusion et d'égalité des chances.

Dans le cadre de sa démarche RSE et de son engagement en faveur de l'inclusion, KB2M affirme sa volonté de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes, des publics en reconversion et des personnes éloignées du marché du travail.

L'alternance constitue un levier essentiel pour :

- > Favoriser l'insertion durable dans l'emploi ;
- > Contribuer à la formation des compétences de demain ;
- > Diversifier les profils au sein de l'entreprise ;
- > Renforcer l'attractivité de l'entreprise ;
- > Anticiper les besoins métiers et les évolutions sectorielles.

Un des engagements de l'entreprise appuyé par un processus de recrutement transparent et non discriminatoire est d'accueillir des alternants et de garantir une expérience d'accueil et d'accompagnement de qualité : identification des postes ouvrant à l'alternance dans les différents services, accès à l'alternance pour les publics prioritaires tels que les jeunes sans expérience, les personnes en réorientation, les publics issus de

quartiers prioritaires, les personnes en situation de handicap si cela s'avère pertinent. Nous constatons que sur deux années lissées, le nombre de contrats en alternance s'équilibre à l'objectif.

Alors que le secteur du transport urbain de voyageurs est clairement en tension en matière de recrutement, et tout particulièrement en ce qui concerne les métiers de conduite, nous saluons les résultats de l'entreprise relatifs au nombre d'alternances contractualisées, en progression depuis 2023. Malgré la tension du marché, KB2M a formé des conducteurs et innové en matière de recrutements par le biais d'organisation de speed datings et forums.

Afin de mesurer et suivre l'impact réel de l'entreprise sur l'insertion durable, l'égalité des chances et l'efficacité des actions de formation et de transmission, nous avons proposé à la direction de KB2M de suivre le nombre d'embauches faisant suite à un contrat en alternance.

Ainsi sur la seule année 2025, 70 personnes ont intégré, en contrat à durée indéterminée, les effectifs de l'entreprise après une période d'alternance.



Mission 2025 pour offrir la liberté de mouvement de tous et de chacun



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE ET OBJECTIFS	OBJECTIF COURT TERME
Agir pour la mobilité des publics fragiles	<p>KPI : Nombre d'accompagnement mobiguide</p> <p>Objectif : 500</p>	
Agir pour la sécurité des femmes dans les transports	<p>KPIs : Nombre de signalements remontés via le dispositif Angela</p> <p>Objectif : suivi</p>	
	<p>Nombre de personnes formées chaque année à l'accompagnement des victimes</p>	
Disponibilité des P+R	<p>KPI : Taux de fréquentation des P+R</p> <p>Objectif : [55% - 65%]</p>	

Objectif :
Agir pour la mobilité des publics fragiles.

Un renouvellement de la certification Cap'Handéo.

L'année 2025 a été marquée par des travaux d'ampleur sur le secteur Porte de Bourgogne et Pont de Pierre. Une offre spécifique « Mobi'Vélo » a été déployée, afin de garantir la mobilité des personnes à mobilité réduite entre les sections de lignes temporairement interrompues. Cette solution, assurée par deux vélos et deux pilotes salariés du prestataire formés par KB2M selon le référentiel Cap'Handéo, a également favorisé la création de lien social entre les personnes transportées, offrant un espace d'échanges et de rencontres. Ce retour d'expérience constitue une piste d'approfondissement pour le Lab TBMouv! .

Le réseau Mobibus connaît par ailleurs un développement supérieur aux prévisions, afin de répondre à une demande croissante. Depuis 2023, en l'absence de solution sur le service Mobibus ou sur simple demande, les bénéficiaires en capacité d'utiliser le réseau TBM peuvent utiliser le service Mobi-guide. Il s'agit d'une formule d'accompagnement sur le réseau TBM par un professionnel sur l'ensemble de l'itinéraire, de son domicile à sa destination finale (service de trottoir à trottoir) à condition d'utiliser le réseau TBM sur tout ou partie de ce trajet.

Les évaluations menées dans le cadre de Cap'Handéo témoignent par ailleurs d'une progression, avec un niveau d'accessibilité des outils digitaux passés de « peu accessibles » à « moyennement accessibles » selon le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

Nous avons pu constater cette évolution au cours d'une présentation de la feuille de route accessibilité issue de l'audit Cap'Handéo accessibilité, et prendre connaissance d'une importante progression en 2025 du nombre de réservations Mobi-guide ce, malgré les travaux sur le Pont de Pierre en cours d'été.

Aussi bien auprès des salariés de KB2M qu'auprès des voyageurs du réseau TBM, la lutte contre toutes les formes de discrimination, de violence, de haine et d'irrespect est affirmée avec force. Au cours du mois de mai 2025, KB2M a déployé la campagne « TBM pour toutes et tous » dans les tramways, les stations voyageurs et sur les réseaux sociaux, s'engageant contre tout comportement déplacé, tout harcèlement sexiste et sexuel, tout acte agiste, biphobe, grossophobe, homophobe, raciste, sexiste, transphobe, handiphobe et toute autre forme de discrimination, violence, haine et irrespect.

Objectif :
Agir pour la sécurité des femmes dans les transports.

Une augmentation significative du nombre de signalements via le dispositif Angela.

Depuis plusieurs années, l'entreprise affirme également ses engagements en matière de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles en étant partenaire du dispositif « Demandez Angela ».

Toutes atteintes sexuelles et sexistes peuvent ainsi être signalées auprès du personnel de terrain formé à cet effet ou via un formulaire en ligne disponible sur le site internet ou sur l'application TBM. Les atteintes sexuelles et sexistes signalées via le formulaire en ligne sont en hausse entre 2024 et 2025.

KB2M a pour projet d'organiser une marche exploratoire afin de réaliser un diagnostic de terrain dans un quartier de la métropole bordelaise, en lien avec les aménagements et l'offre TBM, et d'identifier les éléments susceptibles de générer un sentiment d'insécurité. L'objectif est de proposer des axes d'actions concrets pour renforcer le sentiment de sécurité dans l'espace public et ainsi favoriser l'accès aux transports. En 2025, une première étude a été menée afin d'identifier les lieux où déployer le dispositif.

La formation des personnels KB2M étant un levier majeur dans la lutte contre le harcèlement et les discriminations, nous avons proposé le suivi au sein de notre instance, du nombre de personnes formées à l'accompagnement des victimes.

Objectif :
Disponibilité des P+R.

Plusieurs fermetures de parcs relais.

La métropole bordelaise propose de nombreuses places de stationnement pour laisser sa voiture et se déplacer plus facilement grâce au réseau TBM. Systématiquement situés à proximité des lignes de tramway et de bus, ces parcs-relais permettent ainsi de combiner facilement voiture et transports en commun. En 2025, le nouveau P+R Caroline Aigle, situé sur la branche aéroport de la ligne F, est venu compléter l'offre, portant à 27 le nombre total de parcs-relais disponibles sur le réseau.

Au cours de l'année 2025, plusieurs parcs-relais de Bordeaux Métropole ont été fermés, temporairement ou pour une durée indéterminée. La réduction de la capacité d'accueil fait suite à des problématiques d'ordre sécuritaire et à des contraintes techniques, nécessitant des interventions préalables à toute réouverture. Les perturbations du réseau liées aux travaux menés durant les mois d'été, ont entraîné également une moindre attractivité de certains pôles d'échanges.

En 2025, plusieurs parcs-relais de la métropole bordelaise ont été équipés d'aspirateur, gonfleur et fontaine à eau (Cantinolle, Ravezies, Arts et métiers, Pyrénées, quatre chemins) permettant de répondre aux enjeux de qualité de service via une meilleure expérience usager, de valoriser le service public et contribuer à la transition écologique.

Nous exprimons notre satisfaction considérant que ces équipements matérialisent une politique orientée usagers, tournée vers la qualité de service, cohérente avec la transition écologique, visible et facilement compréhensible par tous.



Mission 2025 pour nouer des partenariats qui profitent à tous sur le territoire



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE ET OBJECTIFS	OBJECTIF COURT TERME
S'engager auprès de fournisseurs responsables	KPI : % du volume d'achats réalisé auprès de fournisseurs labellisés RSE Objectif : 70%	
Soutenir un approvisionnement responsable	KPIs : % d'achats réalisés localement (Région Nouvelle-Aquitaine) Objectif : 67%	
Agir en faveur de l'insertion sociale	KPI : Taux d'emploi indirect des travailleurs handicapés Objectif : 1%	
	Nombre de personnes recrutés éligibles à la clause d'insertion Objectif : 18	

Objectif : S'engager auprès de fournisseurs responsables.
La RSE intégrée aux business reviews.

En mars 2024, KB2M a signé la charte de la relation fournisseurs et achats responsables, s'engageant à assurer une relation financière responsable, à entretenir une relation respectueuse et collaborative avec l'ensemble des fournisseurs, et à intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale dans ses processus d'achat. Le 1^{er} octobre 2024, KB2M devient le premier réseau de transport urbain de voyageurs à obtenir le label relations fournisseurs et achats responsables (RFAR), confirmé lors de l'évaluation de suivi réalisée en 2025.

Un référentiel d'achats durables, élaboré par le groupe KEOLIS, encadre la prise en compte des principaux enjeux RSE par famille d'achats dans les cahiers des charges, les trames contractuelles et les grilles d'évaluation, avec des enjeux spécifiques pour KB2M en matière de climat et d'énergie.

Le pilotage des achats intègre un « CSR rate », avec un objectif de 70 % ; 70,90 % de la dépense 2025 de KB2M est réalisée auprès de fournisseurs évalués RSE qui font l'objet d'un suivi renforcé par le groupe KEOLIS. Une cartographie des risques RSE permet d'identifier les enjeux dans la chaîne de valeur et les responsabilités en matière de vigilance.

Nous avons pu constater que ce chiffre s'est maintenu par rapport à l'année passée. Les actions menées confirment la volonté de KB2M de maintenir un haut niveau d'exigence, de transparence et de responsabilité dans ses relations avec ses fournisseurs, tout en intégrant de manière systématique les critères sociaux, environnementaux et économiques dans ses pratiques d'achats.

Objectif : Soutenir un approvisionnement responsable.
Un résultat proche des 67% d'achats réalisés dans la région Nouvelle Aquitaine.

Le modèle d'achats permet le recours à des fournisseurs locaux, qu'ils soient négociés par le groupe KEOLIS ou non (certaines catégories, comme l'énergie, restent centralisées). 11 des 20 premiers fournisseurs de KB2M sont basés en Nouvelle Aquitaine, la proximité géographique permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre, et favoriser le tissu et l'emploi local. Le taux de dépenses réalisées localement est de 66,19% pour l'année 2025. L'objectif est presque atteint avec une performance qualitative en la reconduction du label relations fournisseurs et achats responsables (LRFAR). De plus et du fait des travaux réalisés durant l'été 2025, le volume d'achats hors Aquitaine a augmenté. KB2M souhaitait, par ailleurs, développer son activité auprès des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), en réservant certains marchés au secteur protégé et adapté et/ou en favorisant l'insertion par l'activité économique dans ses contrats afin de soutenir également l'emploi local. Nous sommes satisfaits d'observer qu'en 2025, l'activité réalisée auprès de ces structures a évolué de 26,30% par rapport à l'année passée.

Objectif : Agir en faveur de l'insertion sociale.
Un résultat en augmentation concernant le taux indirect de travailleurs handicapés ;
Des partenariats propices au recrutement de personnes éligibles à la clause d'insertion.

Le taux d'emploi indirect des travailleurs handicapés est proche de l'objectif dans son résultat lissé sur 2024 et 2025. Nous notons que malgré tout le résultat 2025 est en évolution.

Le partenariat avec le Plan Local pour l'Insertion et Emploi (PLIE) des Graves a permis de recenser une forte progression des heures d'insertion en 2025 (78 765 heures contre 34 625 heures en 2024) réalisées dans le cadre des contrats avec les prestataires de KB2M. Cette initiative illustre l'engagement de l'entreprise à favoriser l'insertion professionnelle en offrant des opportunités concrètes aux personnes éloignées du marché du travail. Le service recrutement de KB2M travaille de concert avec le PLIE des Sources afin d'accélérer l'insertion sociale et professionnelle d'une façon durable ; le PLIE construit pour chacune des personnes éloignées du marché du travail, un parcours individualisé et personnalisé : il permet d'associer des actions d'accompagnement social, de formation et d'orientation professionnelles si nécessaire, pour accéder à un emploi durable en privilégiant la qualité de l'accompagnement pour établir les participants dans un emploi pérenne, avec les meilleures chances de réussite.

Nous observons que le chiffres d'affaires utile a triplé depuis 2023 et l'effectif assujetti est croissant. Néanmoins, KB2M recrute via ce partenariat malgré cette augmentation. KB2M affirme ainsi son engagement en faveur de l'insertion sociale.



5

BILAN DE L'EXÉCUTION DE LA MISSION 2025

Les indicateurs de performance à court terme que nous avons sélectionnés pour suivre l'évolution de KB2M dans l'accomplissement de sa mission :



AGIR DE FAÇON RESPONSABLE POUR LA PLANÈTE pour accélérer la transition écologique de KB2M par la mise en place d'une démarche climat-air-énergie, la prévention des impacts négatifs sur l'environnement et la santé, la préservation des écosystèmes et le développement de l'économie circulaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE ET OBJECTIFS	OBJECTIF À COURT TERME	RÉSULTATS 2025
Préservation de la ressource en eau	KPI : % de réduction de la consommation d'eau d'arrosage de la plateforme tramway Objectif : - 40% par rapport à 2022		-48,86%
Réduction des gaz à effet de serre	KPIs : Empreinte carbone bus et tram en propre au 100km : kgCO2e/100km Objectif : 38 kgCO2e/100km		42,47
Biodiversité : contribution à la végétalisation du territoire	KPI : Taux de remplacement Objectif : Suivi - plan de comparaison		47,85%



OFFRIR LA LIBERTÉ DE MOUVEMENT DE TOUS ET DE CHACUN en positionnant KB2M sur l'ensemble du parcours usagers avec des solutions adaptées pour toutes les mobilités : en valorisant les modes de transport alternatifs, en promouvant la mobilité des femmes et en luttant contre le harcèlement sexiste et sexuel, en mettant en œuvre des solutions de mobilités pour les personnes fragiles et en accompagnant les personnes en situation de précarité et en difficulté concernant leurs déplacements.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE ET OBJECTIFS	OBJECTIF À COURT TERME	RÉSULTATS 2025
Agir pour la mobilité des publics fragiles	KPI : Nombre d'accompagnements Mobiguide Objectif : 500		639
Agir pour la sécurité des femmes dans les transports	KPIs : Nombre de signalements remontés via le dispositif Angela Objectif : suivi		121
	Nombre de personnes formées chaque année à l'accompagnement des victimes	-	176
Disponibilité des P+R	KPIs : Taux de fréquentation des P+R Objectif : [55% - 65%]		55,48 %



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS en intégrant, mobilisant et promouvant les différences par la création d'un environnement favorisant l'équité et l'égalité et en assurant la sécurité de l'ensemble des parties prenantes au travers de conditions de travail sûres et saines.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE ET OBJECTIFS	OBJECTIF À COURT TERME	RÉSULTATS 2025
Favoriser l'inclusion sociale	KPI : Taux d'emploi des personnes en situation de handicap (emplois direct) Objectif : 6%		6,61%
S'engager pour la prévention des risques et la santé au travail	KPIs : Taux de fréquence des accidents de travail Objectif : Tf<44		55,486
	Taux de fréquence des accidents de travail pour agression	-	14,558
Agir pour l'engagement des collaborateurs	KPIs : Indice d'engagement Objectif : 7,5/10		7,7
Agir en faveur de l'insertion	KPIs : Nombre de contrats en alternance Objectif : 60 contrats en alternance		44
	Nombre d'embauches consécutives à contrats en alternance	-	70



NOUER DES PARTENARIATS QUI PROFITENT À TOUS SUR LE TERRITOIRE en favorisant la création de valeur locale, inclusive et durable par la mise en œuvre d'une politique d'achats responsables auprès de fournisseurs locaux et issus de l'économie sociale et solidaire, en contribuant au développement économique et social, en étant engagé en matière d'éthique et loyauté des pratiques.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE ET OBJECTIFS	OBJECTIF À COURT TERME	RÉSULTATS 2025
S'engager auprès de fournisseurs responsables	KPI : % du volume d'achats réalisé auprès de fournisseurs labellisés RSE Objectif : 70%		70,90%
Soutenir un approvisionnement responsable	KPIs : % d'achats réalisés localement (Région Nouvelle-Aquitaine) Objectif : 67%		66,19%
Agir en faveur de l'insertion sociale	KPIs : Taux d'emploi indirect des travailleurs handicapés Objectif : 1%		0,68%
	Nombre de personnes recrutées éligibles à la clause d'insertion Objectif : 18		17

6

LE BILAN DU COMITÉ DE MISSION EN QUELQUES
MOTS & PERSPECTIVES 2026

BÉATRICE DE FRANÇOIS
BORDEAUX MÉTROPOLE

« Au terme de trois années d'engagement au sein du comité de mission, j'ai eu à cœur d'installer un dialogue constructif avec les équipes de KB2M, d'éclairer les décisions stratégiques et de renforcer l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et d'usage. Je suis attentive à la dynamique collective exigeante, au service d'une mobilité plus durable, inclusive et performante pour le territoire métropolitain. »



SOPHIE CHENEAU
REGIE DE L'EAU BORDEAUX MÉTROPOLE

« En tant que membre du comité de mission de KB2M depuis 2023, j'ai l'opportunité d'apporter une vision RH ancrée dans les enjeux humains, sociaux et organisationnels de l'entreprise. Ce mandat me permet de contribuer à structurer les réflexions autour de la qualité de vie au travail, de l'inclusion, du développement des compétences et de l'engagement des collaborateurs. Je retiens une dynamique collective exigeante et bienveillante, au service d'une performance durable et d'un modèle de gouvernance fondé sur la responsabilité et le progrès social. »



CAROLINE COURAULT
KEOLIS BORDEAUX MÉTROPOLE MOBILITÉS

« Mon engagement au sein du comité de mission me permet de mettre à profit mon expertise pour renforcer la fiabilité opérationnelle et la performance durable de nos activités de maintenance. En contribuant aux travaux collectifs, j'ai pu éclairer les enjeux techniques, organisationnels et d'optimisation des ressources, essentiels à une mobilité plus responsable. Cette expérience est l'occasion d'un engagement exigeant et constructif, au service d'une amélioration continue et d'un service public de transport toujours plus efficient. »



ALAIN GROSS
CITIZ

« Depuis trois ans, c'est avec grand plaisir et intérêt que je participe au comité de mission de KB2M. Je contribue avec ma double expérience entrepreneuriale sur les sujets de mobilité durable et de communication. Je souhaite que ma participation contribue avec pertinence aux réflexions sur l'innovation, l'expérience utilisateur et l'évolution des usages, au service d'une mobilité plus responsable et accessible dans le périmètre des quatre objectifs de mission de KB2M. Je retiens une collaboration riche et stimulante, où la diversité des expertises nourrit une dynamique collective ambitieuse pour le territoire. »



MOHAMED MOSBAH
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

« Trois années au sein du comité de mission pour partager mon expertise numérique et scientifique afin d'éclairer les réflexions autour des mobilités intelligentes et de la transformation digitale des transports. Cette collaboration exigeante et stimulante renforce ma conviction que la convergence entre technologie, recherche et service public est essentielle pour façonner les mobilités de demain. »



AGNÈS PASSAULT
AQUITEM

« Depuis 2023, je m'attache à porter une vision exigeante alliant performance économique, responsabilité sociétale et innovation durable, en enrichissant les travaux du comité par une approche axée sur la transformation des modèles d'affaires face aux enjeux environnementaux et sociaux. Je retiens une dynamique collective constructive, nourrissant des avancées concrètes pour renforcer l'impact de la mission et accompagner une croissance plus responsable sur le territoire. »

En 2026, le comité de mission entend poursuivre et renforcer la dynamique engagée depuis trois ans, en concentrant son attention sur plusieurs enjeux clés révélés au cours de l'exercice 2025. Nous souhaitons approfondir le dialogue stratégique initié avec la direction autour des trajectoires climat, en veillant tout particulièrement à l'atteinte des objectifs de décarbonation dont certaines étapes ont été freinées par des aléas externes cette année.

Nous serons attentifs à la consolidation du plan "Eau", fort de résultats encourageants, afin que KB2M confirme sa position d'acteur exemplaire sur un territoire confronté à des tensions croissantes sur la ressource.

Sur le plan social, nous porterons une vigilance accrue à la prévention des risques professionnels, dont les indicateurs restent en deçà des ambitions. Le développement de la culture sécurité et du leadership managérial constituera un axe prioritaire de nos échanges avec les équipes. Nous serons également mobilisés sur la question de l'engagement des collaborateurs, en observant la mise en œuvre des leviers favorisant une participation plus large aux enquêtes internes, condition nécessaire pour une lecture représentative du climat social.

En 2026, nous approfondirons aussi notre contribution aux sujets d'inclusion et de mobilité solidaire. Les évolutions positives du dispositif Mobi'guide et les ambitions affichées pour la sécurité des femmes dans les transports appellent un suivi attentif afin de renforcer encore l'impact social du réseau TBM. Le comité poursuivra, par ailleurs, son travail d'analyse sur les partenariats locaux, la performance des achats responsables et les dynamiques d'insertion, avec l'objectif de consolider une création de valeur territoriale durable et partagée.

Enfin, en prévision de la prochaine intervention de l'organisme tiers indépendant, nous veillerons à accompagner l'entreprise dans la préparation d'un reporting robuste, transparent et aligné avec les meilleures pratiques. Plus globalement, 2026 sera pour nous une année d'approfondissement, d'exigence et d'ouverture, visant à renforcer la cohérence entre ambitions statutaires, transformations opérationnelles et impact réel pour l'ensemble des parties prenantes.





KB2M

Société par actions simplifiées
Au capital de 5 000 000 Euros
Siège social : 10/12 Boulevard Antoine Gautier
33000 Bordeaux
908 286 636 R.C.S. Bordeaux

AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LA
VERIFICATION DE L'EXECUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET
ENVIRONNEMENTAUX

Période allant du 1^e janvier 2024 au 31 décembre 2025

Avis de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Période allant du 1^e janvier 2024 au 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3_1920 (Accréditation Cofrac Validation/Vérification, n°3_1920, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans les rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025, joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'Article L. 210-10 du code de commerce.

Conclusion

Respect de l'ensemble des objectifs sociaux et environnementaux

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- La cohérence entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société
- La cohérence entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société
- Le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission
- La possibilité de vérifier l'exécution des objectifs
- Sur la vérification du respect des objectifs sociaux et environnementaux, le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats et cohérents pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2^o de l'article et inscrit dans ses statuts
- Le fait que les moyens mis en œuvre par l'entité pour respecter les objectifs opérationnels associés aux objectifs statutaires sont en adéquation avec l'évolution des affaires sur la période.

Par conséquent,

- La société KEOLIS BORDEAUX METROPOLE MOBILITE respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.
- La société KEOLIS BORDEAUX METROPOLE MOBILITE respecte chacune des conditions de l'article L. 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- Notre mission ne comprend pas d'audit informatique de l'ensemble des systèmes d'information utilisés par KB2M ;
- Nous n'avons pas mené de tests sur le contrôle interne de KB2M ;
- KB2M a mis en œuvre des actions et des moyens adéquats pour respecter l'ensemble de ses objectifs statutaires sur la période couverte par notre vérification.
- En ce qui concerne l'objectif 1.2 « Réduction des gaz à effet de serre » relatif aux émissions de CO₂ de la flotte de KB2M, des actions ont été mises en œuvre. Des circonstances externes, détaillées dans le rapport de mission, ont pesé sur les résultats, contribuant à une hausse ponctuelle des émissions.
- L'objectif opérationnel 3.2 « S'engager pour la prévention des risques et la santé au travail » reste ambitieux et au cœur des préoccupations du comité de mission et de l'entité. Des moyens ont été déployés sur la période et un comité interne spécifique a été mis en place, ce pourquoi nous estimons que l'objectif statutaire « Accompagner le développement des collaborateurs » est respecté.
- Nous soulignons que les résultats des objectifs 3.4 « Agir en faveur de l'insertion » et 4.3 « Agir en faveur de l'insertion sociale », liés au recrutement d'alternants, apparaissent en deçà des attentes dans un contexte de tension du marché de l'emploi. Des actions ont été mises en œuvre et la trajectoire globale de ces objectifs reste soutenue par les performances observées en 2024.
- Concernant l'objectif 4.2 « Soutenir un approvisionnement responsable », le résultat 2025 reste très proche de l'objectif fixé et le renouvellement du Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (LRFAR) témoigne de la structuration de la démarche.
- En ce qui concerne le nouvel indicateur « Taux d'emploi indirect des travailleurs handicapés » de l'objectif opérationnel 4.3, l'objectif fixé apparaît ambitieux au regard des résultats actuels, même si une dynamique de progression est observée.

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le rapport du comité de mission

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement etc.).

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'Article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son(s) rapport(s) en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce rapport est joint au rapport de gestion du conseil d'administration.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'Article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Dispositions réglementaires et textes applicables

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à notre programme de vérification¹, en date du 20/11/2025, aux dispositions de l'Article R. 210-21 du code de commerce et à la norme 17 029 de l'AFNOR

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre février et avril 2026 sur une durée totale d'intervention de 2 semaines.

Nous avons notamment mené vingt entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, des représentants la direction, des parties prenantes externes ainsi que des membres du comité de mission.

¹ Programme_OTI_AJC_V5 - 20112025

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'Article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après «Nous imaginons et déployons des mobilités sûres et durables au service de chaque territoire pour une meilleure qualité de vie de tous et de chacun.») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs au 31/12/2025.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

- nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité ;
- nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité ;
 - la feuille de route de société à mission et le dernier rapport du comité de mission établi depuis la dernière vérification ;
 - les publications (sur le site internet).
- nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs,

- nous avons revu l'analyse présentée dans le(s) rapport(s) du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
 - nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
 - nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
 - nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Cet avis doit être publié sur le site internet de la société KB2M pour une durée de 5ans.

Pour rappel, le cycle de vérification est le suivant :

- entreprise de moins de 50 salariés : tous les 3ans
- entreprise de plus de 50 salariés : tous les 2 ans

Fait à Bordeaux, le 10/04/2026

L'Organisme Tiers Indépendant,
Cabinet AJC

Magali PAVLOVSKY
Associée Signataire
